

Le 10 novembre 2010

INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE (TROISIEME TRIMESTRE 2010)

(Article L 451-1-2, IV du Code Monétaire et Financier et article 221-1 du Règlement Général de l'AMF)

▪ Cours des métaux

Durant le troisième trimestre 2010, les cours du plomb et du zinc ont à nouveau été orientés à la hausse. La moyenne des cours du plomb et du zinc au troisième trimestre 2010 est supérieure à la moyenne au troisième trimestre 2009 et s'établit comme suit:

<i>en euros / tonne</i>	Exercice 2010			
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Moyenne à fin septembre
Cours du Plomb	1 604	1 528	1 573	1 567
Cours du Zinc	1 653	1 587	1 556	1 598

<i>en euros / tonne</i>	Exercice 2009			
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Moyenne à fin septembre
Cours du Plomb	889	1 100	1 346	1 115
Cours du Zinc	900	1 082	1 230	1 072

▪ Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) – non audité

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Recylex par branche d'activité s'établit comme suit:

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2010			
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	TOTAL à fin septembre
Plomb	69 725	62 586	69 566	201 877
Zinc	20 860	22 783	20 695	64 338
Métaux spéciaux	5 944	6 676	6 004	18 624
Autres (incluant le plastique)	2 093	2 934	2 231	7 258
TOTAL Chiffre d'affaires	98 622	94 979	98 496	292 097

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2009			
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	TOTAL à fin septembre
Plomb	29 433	41 702	58 878	130 013
Zinc	8 137	11 961	14 531	34 629
Métaux spéciaux	3 384	4 525	4 918	12 827
Autres (incluant le plastique)	1 752	2 648	1 802	6 202
TOTAL Chiffre d'affaires	42 706	60 836	80 129	183 671

- Plomb

La hausse du chiffre d'affaires de l'activité Plomb au cours du troisième trimestre 2010 par rapport à celui du troisième trimestre 2009 s'explique par la hausse du cours du plomb exprimé en euros au cours de cette même période. En effet, le cours du plomb a connu une hausse sensible durant le troisième trimestre 2010 pour atteindre un niveau supérieur de 17% par rapport à celui du troisième trimestre 2009. Cette hausse du cours du plomb s'est accompagnée par une hausse du prix des batteries usagées à l'achat. La tendance positive sur le marché de l'acide sulfurique (un sous-produit de l'usine de Nordenham) s'est confirmée au troisième trimestre 2010 et parallèlement, le niveau des ventes du secteur d'activité plomb est resté globalement stable entre le troisième trimestre 2010 et le troisième trimestre 2009, générant un chiffre d'affaires en hausse de 18% sur ce secteur d'activité.

- Zinc

L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur d'activité zinc au cours du troisième trimestre 2010 par rapport au troisième trimestre 2009 est liée à une forte hausse du niveau des ventes d'oxydes Waelz par Recytech SA, détenue à 50% par Recylex SA, et à une augmentation sensible des ventes d'oxydes de zinc par la filiale Norzinco GmbH qui bénéficient d'une demande soutenue. Conjuguée à une augmentation de 27% de la moyenne du cours du zinc exprimé en euros au cours du troisième trimestre 2010 par rapport à la même période de l'année précédente, cette hausse des ventes entraîne une augmentation de 42% du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010 pour le secteur d'activité zinc par rapport au troisième trimestre 2009.

- Métaux spéciaux

Au troisième trimestre 2010, le chiffre d'affaires du secteur des métaux spéciaux connaît un léger repli du à l'arrêt de production des usines pour maintenance programmée, mais reste néanmoins supérieur de 22% par rapport à celui du troisième trimestre 2009. Cette augmentation est notamment due à la hausse très sensible des volumes de ventes de germanium et à l'augmentation du volume des ventes d'arsenic de haute pureté au cours du troisième trimestre 2010.

En revanche, la baisse du prix du tellure de cadmium n'a pas permis de profiter pleinement de la hausse des ventes de ce produit, soutenue par la croissance du marché des panneaux solaires. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010 enregistre néanmoins une hausse de 13% par rapport au troisième trimestre 2009.

- Autres (incluant le plastique)

Le niveau d'activité du secteur du plastique est resté stable au cours du troisième trimestre 2010 sur un marché atone.

- **Chiffre d'affaires de la société mère (non audité)**

Le chiffre d'affaires de la société mère à fin septembre 2010 s'est établi à 57,5 millions d'euros, dont 56,6 millions pour le secteur d'activité "plomb" et 0,9 million d'euros pour des prestations de services aux sociétés du Groupe. A fin septembre 2009, le chiffre d'affaires de la société mère était de 29,7 millions d'euros, dont 28,7 millions d'euros pour le secteur d'activité "plomb" et 1 million d'euros pour des prestations de services aux sociétés du Groupe.

- **Procédures judiciaires en cours**

- **Anciens salariés de Metaleurop Nord SAS**

(i) Dans le cadre de l'appel interjeté à l'encontre des jugements de la section Industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens du 27 juin 2008, la Cour d'appel de Douai a partiellement confirmé les décisions prud'homales et a rendu le 18 décembre 2009:

- 22 arrêts de rejet des demandes formées par d'anciens salariés protégés (délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux)
- 460 arrêts octroyant des indemnités à d'anciens salariés non protégés et ordonnant la fixation de ces sommes au passif du plan de continuation de Recylex SA, d'un montant global d'environ 12,4 millions d'euros. Le 9 février 2010, Recylex SA a déposé un pourvoi en cassation à l'encontre de ces décisions, ce qui n'en suspend pas l'exécution. Le 18 février 2010, Recylex SA a payé, conformément au plan de continuation, la partie des indemnités correspondant aux quatre premières échéances du plan de continuation, soit environ 3 millions d'euros. Le solde des indemnités sera apuré de manière échelonnée selon les modalités du plan de continuation, dont le paiement de la cinquième échéance est prévu le 24 novembre 2010.
- 11 arrêts de renvoi concernant d'anciens salariés non protégés. Le délibéré de la Cour d'appel de Douai est fixé au 17 décembre 2010 concernant huit anciens salariés, les affaires de trois anciens salariés étant renvoyées à l'audience du 30 mars 2011.

(ii) Dans le cadre de la procédure relative aux anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS, les 15 et 30 septembre 2009 et 26 février 2010, la section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens a alloué à 91 anciens salariés cadres des indemnités d'un montant total d'environ 2,7 millions d'euros, fixées au passif de Recylex SA, payable de manière échelonnée dans le cadre de son plan de continuation. Recylex SA a fait appel de ces décisions, ce qui en suspend leur exécution. Le délibéré de la Cour d'appel de Douai est fixé au 17 décembre 2010.

- **Action en comblement de passif des liquidateurs de Metaleurop Nord SAS**

Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai a décidé de surseoir à statuer en invitant les parties à saisir le Conseil d'Etat sur l'examen de la légalité d'une disposition réglementaire. Recylex SA a déposé un recours en appréciation de légalité devant le Conseil d'Etat le 12 février 2009. Il appartient au Conseil d'Etat de statuer avant que la Cour d'Appel de Douai puisse se prononcer, tant sur la recevabilité que sur le fond du dossier. A ce jour, le calendrier auprès du Conseil d'Etat n'est pas connu.

▪ **Calendrier de communication financière**

- Chiffre d'affaires (4^{ème} trimestre 2010) 11 février 2011

Contact presse :

Euro RSCG C&O

Paul Michon : +33 (0)1 58 47 95 18

Contact investisseurs/actionnaires :

Euro RSCG C&O

Marie Frocrain : +33 (0)1 58 47 86 64

